R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°133/2023

Objet : Contrat de télésurveillance du système de vidéosurveillance du Pavillon Chinois.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que le site du Pavillon Chinois est équipé d'un système de vidéosurveillance dont le contrat de télésurveillance est arrivé à échéance et qu'il est nécessaire de souscrire un nouveau contrat afin de continuer à assurer la télésurveillance de cette installation,

Considérant la proposition de contrat de la société 3S SAFETY, 2 rue de la Cimenterie - 95260 Beaumont-sur-Oise, pour un montant annuel de 9.221,40 € HT soit 11.065,68 € TTC, pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2024, renouvelable deux fois un an par reconduction tacite.

DÉCIDE

- **d'attribuer** le contrat de télésurveillance du système de vidéosurveillance du Pavillon Chinois, à la société 3S SAFETY, 2 rue de la Cimenterie - 95260 Beaumont-sur-Oise, pour un montant annuel de 9.221,40 € HT soit 11.065,68 € TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 1er décembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219503133-20231201-133-2023-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/12/2023
Mise en ligne le 4 décembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

VILLE DE L'ISLE-ADAM 95290

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr